

Honoraires

De 0 à 100 000 €	7 % net vendeur
De 100 000 € à 200 000 €	5.5% net vendeur
De 200 000 € à 300 000 €	5 % net vendeur
A partir de 300 000 €	4.5% net vendeur

Honoraires de location TTC partagés entre locataire et bailleur

Baux d'habitation soumis à la loi du 06 juillet 1989 (Loi Alur).

- Les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail 8 € du m² de surface habitable.
- Etat des lieux 3 € du m² de surface habitable.

Cave, garage, parking non soumis à la Loi Alur.

Visite, rédaction de bail, constitution du dossier 100 € pour le bailleur et pour le locataire